



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 64563

## Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'évolution des salaires de certains chercheurs du CNRS. En effet, l'augmentation consentie pour ces derniers au titre de l'année 2004 n'excédera pas 0,5 %. Certains d'entre eux ont souhaité calculer l'évolution de leur rémunération et de leur pouvoir d'achat au cours des dix dernières années en tenant compte des indicateurs publiés par l'INSEE. Aussi, ces chercheurs ont constaté que leur pouvoir d'achat avait chuté d'environ 5 %. Par ailleurs, actuellement de nombreux étudiants partent à l'étranger pour étudier et beaucoup de jeunes diplômés se voient proposer un emploi attractif (poste et salaire) à l'issue de leur formation. Au regard de ce constat, il est à craindre à la fois pour l'attractivité de la profession de chercheurs et par ailleurs pour l'avenir même de la recherche française. Dans ce contexte, elle souhaiterait savoir dans quelles mesures le Gouvernement peut rassurer ces professionnels.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64563

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mai 2005, page 4741

**Question retirée le :** 26 juillet 2005 (Fin de mandat)